

Perwez, le 19 mai 2021

Ordre du jour du Conseil du jeudi 27 mai 2021.

Conformément aux dispositions de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004 portant codification de la législation relative aux pouvoirs locaux, nous avons l'honneur de vous convoquer, à la séance du Conseil communal qui aura lieu le jeudi 27 mai 2021 à 19H30.

Afin de respecter les règles fixées par le Conseil national de sécurité dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19, cette réunion se tiendra par vidéo-conférence.
L'ordre du jour de la séance sera le suivant :

SÉANCE PUBLIQUE

FINANCES

1. Fabrique d'église Saints Roch et Martin à Thorembais-les-Béguines - Compte de l'exercice 2020 - Approbation - 1.857.073.521.8/bm
2. Fabrique d'église Saint Ulric à Malèves - Compte de l'exercice 2020 - Approbation - 1.857.073.521.8/bm
3. Fabrique d'église Saint-Trond à Thorembais-Saint-Trond - Compte de l'exercice 2020 - Approbation - 1.857.073.521.8/bm
4. Fabrique d'église Saint Martin à Perwez - Compte de l'exercice 2020 - Approbation - 1.857.073.521.1/bm
5. Fabrique d'église Saint Lambert à Orbais - Compte de l'exercice 2020 - Approbation - 1.857.073.521.1/bm
6. COVID-19 - Suppression de la redevance communale pour l'occupation privative temporaire du domaine public par le placement de conteneurs, modules de chantier, cloisons, barrières, échafaudages et dépôt de matériaux ou de matériel - Mesures d'allègements fiscaux dans le cadre de la crise sanitaire actuelle pour les acteurs de l'HoReCa - Exercice 2021 - Adoption - 1.713.52/ju

ENVIRONNEMENT

7. Propreté publique - Acquisition et installation de matériel de vidéosurveillance - Demande d'avis - Décision - 1.777.614/js/xt

MARCHÉS PUBLICS

8. Marché de services – Création de deux terrains de padel couverts au centre sportif, rue des Marronniers 17 à 1360 PERWEZ – Choix du mode de passation du marché – Fixation des conditions – Décision – 1.855.3/jpf
9. Marché de travaux – Aménagements de sécurité rue Chapelle à la Barre à 1360 PERWEZ (Orbais) – Choix du mode de passation du marché – Fixation des conditions – Décision – 1.811.111/jpf
10. Marché de travaux – Réfection du sentier de la cure, rue Trémouroux 107 à 1360 PERWEZ (Orbais) – Décompte final – Décision – 1.811.111/jpf
11. Marché de travaux – Marché en urgence – Place de la gare à 1360 PERWEZ – Remplacement des faitières du local pétanque – Délibération du Collège du 12 mai 2021 – Communication – Admission – 1.857.073.541/jpf

MOBILITÉ

12. Rue aux Fleurs 1360 PERWEZ – Marquage d'une zone d'interdiction de stationner – Décision – 1.811.122.53/ng

SECRÉTARIAT

13. Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW) – Assemblée générale du jeudi 03 juin 2021 – Points portés à l'ordre du jour :
 - Rapport d'activités – Coups d'œil sur l'année communale 2020 et sur demain
 - Approbation des comptes :
 - Comptes 2020 – Présentation et rapport du Commissaire
 - Décharge aux administrateurs et au Commissaire
 - Budget 2021
 - Remplacement d'Administrateurs
 - Approbation – Décision – 2.075.711/ec
14. Intercommunale Pure de Financement du Brabant Wallon (IPFBW) – Assemblée générale ordinaire – Mardi 08 juin 2021 – Points portés à l'ordre du jour :
 - Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les activités de l'Intercommunale durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2020
 - Approbation des comptes annuels et de la répartition bénéficiaire de l'exercice 2020
 - Rapport du réviseur
 - Rapport du Comité de rémunération et rapport de rémunération
 - Décharge à donner aux administrateurs

- Décharge à donner au réviseur
 - Approbation – Décision – 1.824.11/ec
15. Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) – Assemblée générale ordinaire – Mercredi 09 juin 2021 – Points portés à l'ordre du jour :
- Rapport du Conseil d'Administration
 - Rapport du Collège des Commissaires aux Comptes
 - Approbation des comptes annuels de l'OTW arrêtés au 31 décembre 2020
 - Affectation du résultat
 - Décharge aux administrateurs de l'OTW
 - Décharge aux commissaires aux comptes
- Approbation – Décision – 1.812/ec
16. BRUTELE scrl – Assemblée générale ordinaire – Mardi 15 juin 2021 – Points portés à l'ordre du jour :
- Rapport d'activité
 - Rapport de gestion
 - Rapport de rémunération
 - Rapport du Collège des réviseurs
 - Approbation du bilan et des comptes de résultats au 31 décembre 2020 –
Affectation du résultat
 - Nominations statutaires
 - Décharge au collège des réviseurs pour l'exercice 2020
 - Décharge aux administrateurs pour l'exercice 2020
- Approbation – Décision – 1.817/ec
17. Intercommunale IMIO – Assemblée générale ordinaire – Mardi 22 juin 2021 – Points portés à l'ordre du jour :
- Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration
 - Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes
 - Présentation et approbation des comptes 2020
 - Décharge aux administrateurs
 - Décharge aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes
 - Désignation d'un Collège de 2 réviseurs pour les années 2021 à 2023
- Approbation – Décision – 2.073.532.1/ec
18. Fabrique d'église Saint Lambert à Orbais – Composition du Conseil de fabrique et du Bureau des Marguilliers – Communication – 1.857.075.1.074.13/ec
19. In BW – Assemblée générale ordinaire – Mercredi 23 juin 2021 – Points portés à l'ordre du jour :
- Composition de l'Assemblée
 - Modification de la composition du Conseil d'Administration
 - Rapport d'activités et de gestion 2020

- Comptes annuels 2020 et affectation des résultats
 - Décharge aux Administrateurs
 - Décharge au réviseur
 - Question des associés au Conseil d'Administration
 - Approbation du procès-verbal de la séance
- Approbation - Décision - 1.82/ec
20. Société de Logements de Service Public NOTRE MAISON SCRL – Assemblée générale ordinaire – Lundi 14 juin 2021 – Points portés à l'ordre du jour :
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée général ordinaire du 7 septembre 2020
 - Rapport de gestion du Conseil d'Administration
 - Rapport du Commissaire réviseur
 - Approbation des comptes annuels et affectation du résultat
 - Décharges à donner aux Administrateurs
 - Décharge à donner au Commissaire réviseur
 - Approbation du rapport de rémunérations
 - Registre des coopérateurs : Prise d'acte de diminution de capital
 - Présentation du rapport d'activités
 - Divers
- Approbation - Décision - 1.778.532/ec
21. ORES – Assemblée générale ordinaire – Jeudi 17 juin 2021 – Points portés à l'ordre du jour :
- Présentation du rapport annuel 2020 – en ce compris le rapport de rémunération
 - Compte annuels arrêtés au 31 décembre 2020
 - *Présentation des comptes, du rapport de gestion, des règles s'évaluation y afférentes ainsi que le rapport de prises de participation.*
 - *Présentation du rapport du réviseur.*
 - *Approbation des comptes statutaires d'ORES Assets arrêtés au 31 décembre 2020 et de l'affectation du résultat.*
 - Décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat pour l'Année 2020 ;
 - Décharge au réviseur pour l'exercice de son mandat pour l'année 2020 ;
 - Actualisation de l'annexe 1 des statuts – Liste des associés.
- Approbation - Décision - 1.82/ec

SALLES COMMUNALES

22. Salles communales – Mise à disposition – Proposition de soutien au secteur Horeca –
Décision – 1.836.1/rr - 2.073.51/sc

COMMUNICATION

23. Opération de développement rural – Nouveau règlement d’ordre intérieur de la Commission locale de Développement rural – Adoption - Décision - 1.777.81/im
24. Opération « Ma Commune dit oui aux langues régionales » – Information – Candidature – Approbation- 1.85/ec

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

25. Règlement communal relatif au subventionnement complémentaire de la Commune de PERWEZ dans le cadre de l’appel à projets « Stimulation du commerce local et des circuits courts & digitalisation des points de vente » - Décision - 1.836.1/rr

SÉANCE HUIS CLOS

PERSONNEL

1. Commune-CPAS- Convention relative à la mise à disposition de travailleur – Confirmation – 2.08/ec

ENSEIGNEMENT

2. Ecole communale de THOREMBAIS-LES-BEGUINES – Institutrice primaire nommée à titre définitif – 4 périodes – Du 1er mai 2021 au 31 décembre 2022 – Interruption de carrière dans le cadre du congé parental avec allocation de l’ONEM - Prolongation – Décision – 1.851.11.08/gs
3. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND – Institutrice primaire à titre temporaire – Emploi non-vacant – 2 périodes additionnelles – Du 18 avril 2021 au 5 mai 2021 – Remplacement - Décision – 1.851.11.08/gs
4. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND – Institutrice primaire à titre temporaire – Emploi non-vacant – 2 périodes additionnelles – Du 18 avril 2021 au 5 mai 2021 – Remplacement - Décision – 1.851.11.08/gs
5. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND – Institutrice primaire à titre temporaire – Emploi non-vacant – 2 périodes additionnelles – Du 18 avril 2021 au 5 mai 2021 – Remplacement - Décision – 1.851.11.08/gs
6. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND – Institutrice primaire à titre temporaire – Emploi non-vacant – 2 périodes additionnelles – Du 18 avril 2021 au 5 mai 2021 – Remplacement - Décision – 1.851.11.08/gs

7. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND – Institutrice primaire à titre temporaire – Emploi non-vacant – 2 périodes additionnelles – Du 18 avril 2021 au 5 mai 2021 – Remplacement - Décision – 1.851.11.08/gs
8. Institutrice maternelle définitive – Situation administrative – Disponibilité pour cause de maladie – Décision – 1.851.11.08/ec

Arrêté par le Collège communal du mercredi 12 mai 2021.

La Directrice générale f.f.,



Emilie CHATORIER



Le Bourgmestre,



Jordan GODFRIAUX

Extraits du règlement d'ordre intérieur du conseil communal

Article 20

Sans préjudice de l'article 22, pour chaque point de l'ordre du jour des réunions du conseil communal, toutes les pièces se rapportant à ce point – en ce compris le projet de délibération et la note de synthèse explicative visés à l'article 10 du présent règlement – sont mises à la disposition, sans déplacement, des membres du conseil, et ce, dès l'envoi de l'ordre du jour.

Durant les heures d'ouverture des bureaux, les membres du conseil communal peuvent consulter ces pièces au secrétariat communal.

Article 21

{Le directeur général ou le fonctionnaire désigné par lui, ainsi que le directeur financier ou le fonctionnaire désigné par lui, se tiennent à la disposition des conseillers afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers dont il est question aux articles 20 et 20bis du présent règlement, et cela pendant deux périodes précédant la séance du conseil communal, l'une durant les heures normales d'ouverture de bureaux, et l'autre en dehors de ces heures.

Afin d'éviter que plusieurs conseillers sollicitent en même temps des explications techniques sur des dossiers différents, ces derniers prendront rendez-vous avec le directeur général ou le fonctionnaire délégué par lui.}

Durant les heures d'ouverture des bureaux, les fonctionnaires communaux désignés par le directeur général fournissent aux membres du conseil communal qui le demandent des informations techniques au sujet des documents figurant aux dossiers dont il est question à l'article 20.

Les membres du Conseil communal désireux que pareilles informations leur soient fournies conviennent avec le fonctionnaire communal concerné des jour et heure auxquels ils lui feront visite. Le Directeur général ou le fonctionnaire délégué par lui, ainsi que le Directeur financier ou le fonctionnaire délégué par lui, se tiennent à la disposition des conseillers afin de leur donner des explications techniques à la compréhension des dossiers, et cela spécialement :

- durant les heures normales d'ouverture des bureaux, soit le lundi matin, qui précède la séance du conseil communal, entre 9h00 et 11h00

- durant une période en dehors des heures normales d'ouverture des bureaux, soit le jeudi qui précède le conseil communal, entre 16h30 et 18h30.